



Extrait du Ville de Plan de Cuques

<https://plandecuques.fr/scot-schema-de-coherence-territoriale>

SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale

- Mairie - Les services municipaux - Urbanisme -



Date de mise en ligne : mercredi 22 février 2017

Copyright © Ville de Plan de Cuques - Tous droits réservés

Le schéma de cohérence territoriale - SCOT- est un document de planification urbaine. Il dessine et oriente, à une échelle métropolitaine l'organisation et la vocation générale des espaces de la Métropole d'Aix Marseille Provence. Ses orientations devront ensuite être précisées sur chaque commune.

L'élaboration du SCOT est menée par la Métropole d'Aix Marseille Provence qui associe tout au long de la démarche, les élus du territoire, les acteurs institutionnels et la société civile.

La participation des habitants est également essentielle à travers la concertation qui débute à compter du 31 janvier 2017.

Afin de noter vos remarques, un registre est disponible au service urbanisme de la mairie de Plan de Cuques (rue du vert coteau) pendant les heures d'ouverture au public
les lundi, mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

SCHÉMA DE
COHÉRENCE
TERRITORIALE

SCOT

MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE

PARTICIPEZ À **LA CONCERTATION**

- **L'élaboration du SCOT métropolitain** est lancée depuis le 15 décembre 2016.
- **Il va apporter des réponses concrètes** à des questions qui concernent votre quotidien.

COMMENT ET OÙ...

- ... se loger ?
- ... développer l'activité économique et l'emploi ?
- ... faciliter nos déplacements ?
- ... préserver et valoriser notre environnement ?
- ... bénéficier d'un bon niveau d'équipements et de commerces ?

> Consultez le dossier mis à votre disposition

- en mairie de votre commune
- aux sièges de la métropole d'Aix-Marseille-Provence et des six conseils de territoire
- sur www.marseille-provence.fr